



RENCONTRE GROUPE INSTALLATION

« Modalités de financements des formations dans le cadre du PPP »

jeudi 7 avril 2022



Avant 2022



- Pas de plafond annuel de financement avec les fonds VIVEA pour les formations réalisées
- Toutes formations qu'elles soient entrepreneuriales ou techniques étaient prises en charge par VIVEA et pouvaient être réalisées avec l'organisme de son choix



A partir de 2022...

Rappel sur le PPP



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe agissent ensemble pour votre territoire

ANNEXE A LA DEMANDE D'AGREMENT DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISE

Date d'entretien : 03/02/2022
 NOM Prénom : _____ Né(e) le : 16/05/1997
 Adresse postale : _____ Adresse siège de l'exploitation : _____
 Tél : _____
 Situation familiale : concubinage Si conjoint : exploitant non
 Diplômes : _____
 Profession actuelle : _____
 Bénéficiaire de droits Pôle emploi : Oui Non
 Conseillère référente : Salomé OTT

PRECONISATIONS DU PPP

	Identification des capacités/compétences à développer et à approfondir	Préconisations correspondantes (périodes en exploitation, en entreprise, stages à l'étranger, modules de formation, appui conseil, parrainage, visites)	Calendrier prévisionnel (période, dates, lieu,...)
Avant Installation	Consolider vos connaissances en maraîchage et arboriculture	Formation(s) courte(s) et/ou appui conseil et/ou échanges avec agriculteur.trice.s	Avril 2022 3 à 10 jours minimum
	Consolider vos connaissances en comptabilité et en aspects juridiques et fiscaux	Formation(s) courte(s) et/ou appui conseil	1 à 3 jours minimum
	Etudier la faisabilité économique de son projet	Formation(s) courte(s) et/ou appui conseil et/ou échanges avec agriculteur.trice.s	1 à 5 jours minimum
	Préparation d'un diplôme de niveau IV		Janvier à octobre 2023 (ex : TA maraîchage-arboriculture à la MFR Saint Loup)
Après Installation		Certiphyto	2024
	Consolider vos connaissances en conduite d'un élevage de poules pondeuses	Formation(s) courte(s) et/ou appui conseil	2024

Ce plan a été établi au vu du projet d'installation du candidat et au regard de ses compétences déjà acquises en formation et/ou par son expérience professionnelle antérieure.
 Ce plan a été établi par les signataires, le 03/02/2022

Conseillère Compétences _____
 Conseillère Projet *[Signature]*
 Signature de la candidate _____

Stage 21h

Formations entrepreneuriales

Formations techniques et réglementaires

Formations conférant la capacité agricole

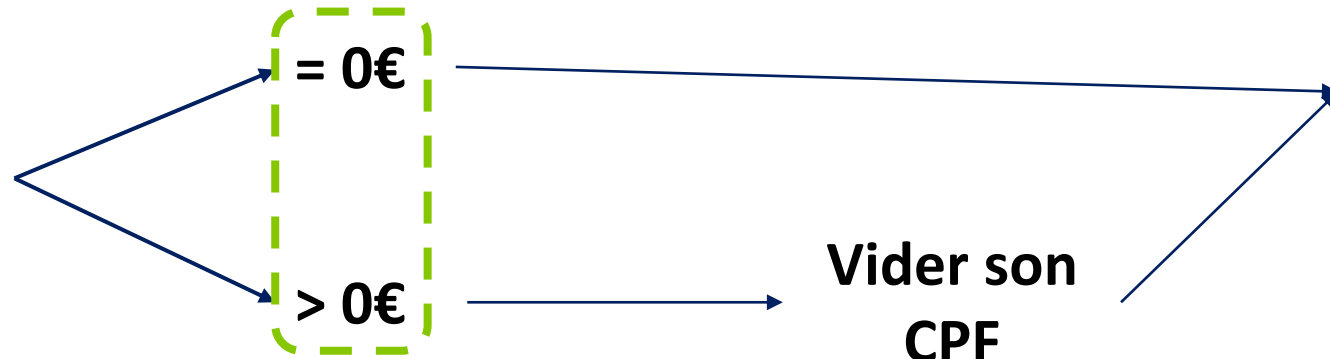
Stage 21h



Jusqu'à fin 2022 : pas de changements !

- Organismes habilités : CIVAM du Haut Bocage et Chambre d'agriculture
- Prix : gratuit (prise en charge par la Région Nouvelle Aquitaine)
- Obligatoire pour demander la DJA

Procédure globale de financement des formations



Avec un plafond **maxi de 2250€ /an** pour la globalité des formations
Sous certaines **autres conditions**

*Compte Personnel de formation

Formations entrepreneuriales



CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE PAR VIVEA

Avoir un **CPF = 0€** et pas d'autres financements possibles (mission locale, conseil régional, pôle emploi, etc.)

Formation doit **être inscrite au répertoire spécifique de France Compétences**

-> Actuellement 1 seul centre habilité à ce type de formations : la **Chambre d'Agriculture**

Avoir une **capacité agricole** ou suivre des formations conférant la capacité agricole

Plafond de **2250€**

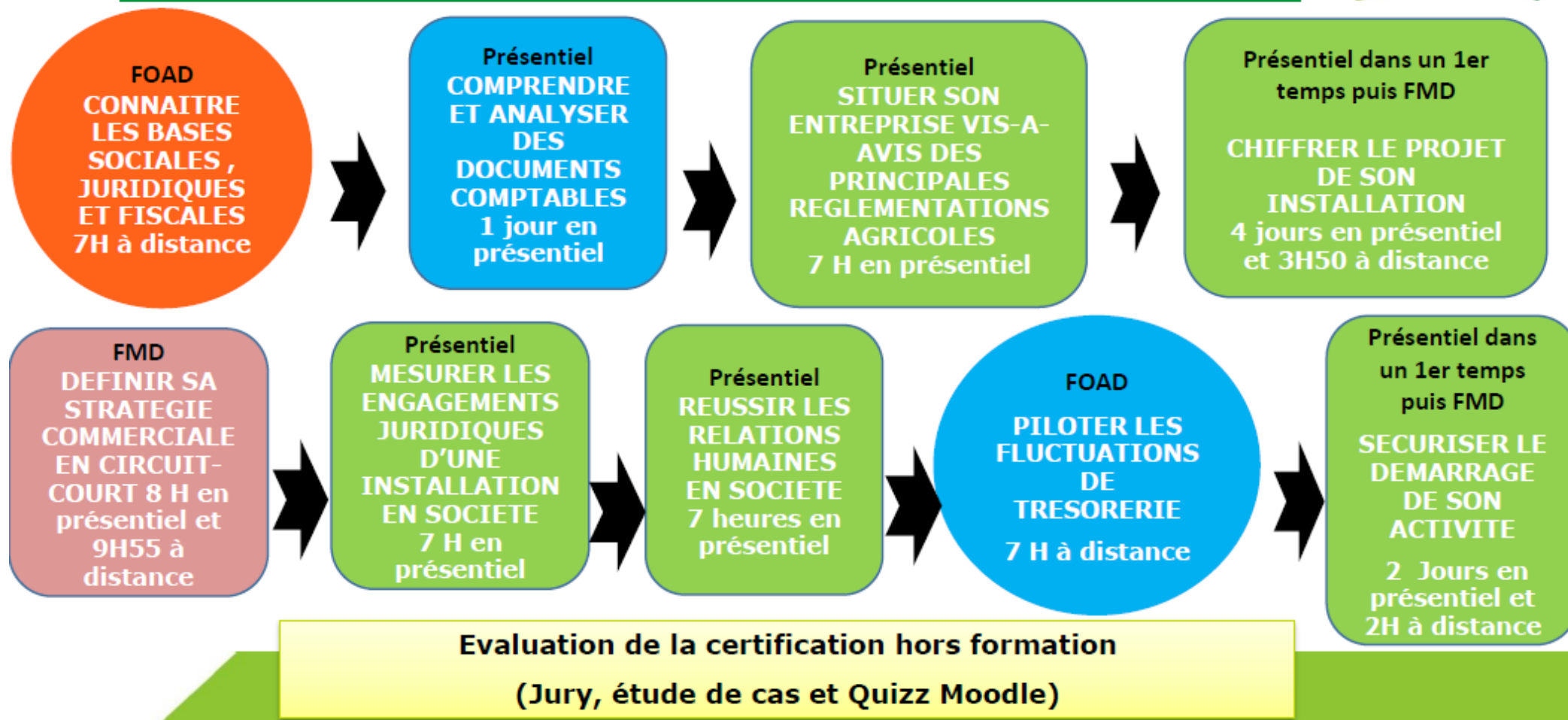
Financement sur **3 années maxi** (déjà le cas jusqu'à présent)

Formations entrepreneuriales

PARCOURS CERTICREA 17-79

CIVAM

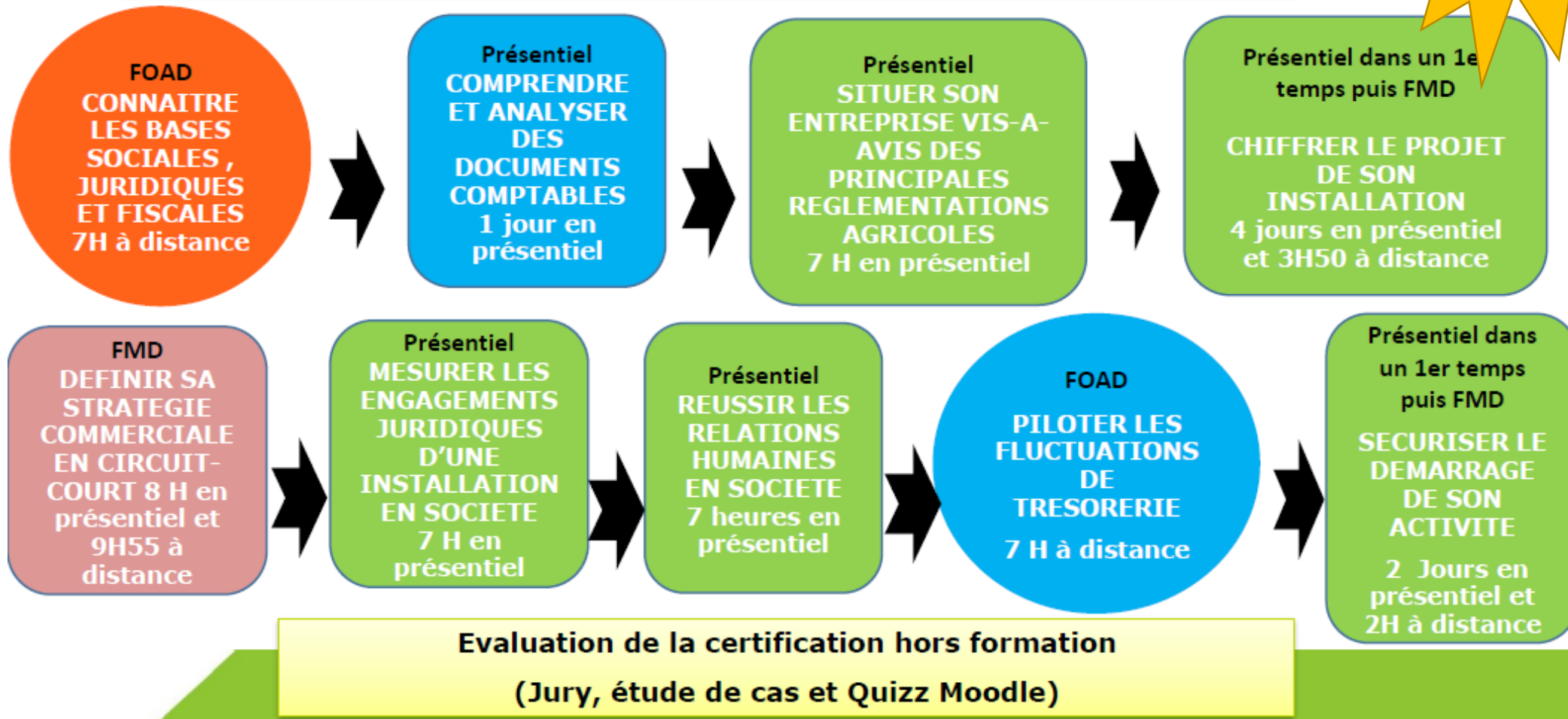
CAMPAGNES
VIVANTES



Formations entrepreneuriales

PARCOURS CERTICREA 17-79

Prix :
35€/h



Formations entrepreneuriales

EXEMPLE DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT



CPF = 150 €



Préconisations du PPP :

Chiffrer le projet de son installation

Certicréa

Pas d'autres solution

1102,50 €

$$1102,50 - 150 = 952,50 \text{ €}$$

A financer de sa poche !

Formations entrepreneuriales

EXEMPLE DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT



CPF = 150 €



Préconisations du PPP :

Chiffrer le projet de son installation

Certicréa

1102,50 €

Je regarde mes autres préconisations et les solutions possibles pour annuler mon CPF

Formations entrepreneuriales



EXEMPLE DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT



CPF = 150 €



Préconisations du PPP :

Chiffrer le projet de son installation

Certicréa

1102,50 €

Approfondir sa connaissance technique en élevage de volailles (chair et œufs)

Recherche sur "mon compte formation"



Production poulets et oeufs en agroforesterie et agriculture biologique

PAR ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION AGRICOLE MIRANDE-RISCLE

350,00 €

14h

AUCH - 162km

BP option responsable d'entreprise agricole

$350 - 150 = 200 \text{ €} \neq 952,50 \text{ €}$

Formations entrepreneuriales

EXEMPLE DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT



CPF = 150 €



Préconisations du PPP :

Chiffrer le projet de son installation

Certicréa

Coût réel

1102,50 €

Coût avec CPF

952,50 €

Approfondir sa connaissance technique en élevage de volailles (chair et œufs)

CPF

350 €

200 €

Meilleur choix pour moins autofinancer mais attention à la non concordance dans le temps des formations

ANTICIPER SON INSTALLATION !

Formations entrepreneuriales

CIVAM

CAMPAGNES
VIVANTES

MODALITES D'EVALUATION

/!\ Si réalisation de formations entrepreneuriales avec 2 organismes, obligation de faire 2 évaluations

- Evaluation de l'ensemble des compétences
Indispensable pour le financement via CPF des formations
Selon les modalités définies dans le référentiel d'évaluation
Strictement de la même manière quelque soit l'OF



Une
Une tr
A faire

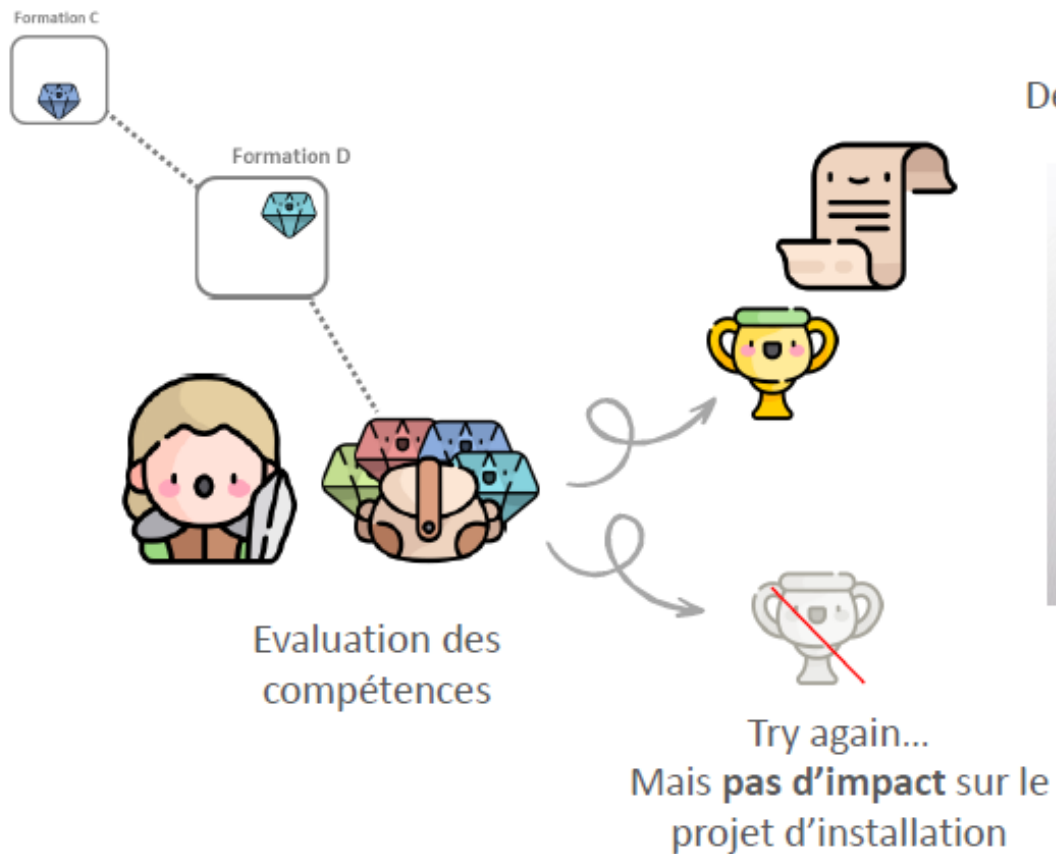


Une présentation orale

Présentation devant un jury de son propre projet
A l'issue du parcours de formation

Formations entrepreneuriales

LA DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION



Délivrance de la certification



Formations techniques

CONDITIONS DE FINANCEMENT

Obligation d'être prescrites dans le PPP

Formations **indispensables** à l'installation

Centrées sur les **techniques de production** (/!\ cas particulier pour la transformation) et **formations réglementaire** liées à l'activité principale (bien-être animal, préservation de l'environnement, formation préparatoire au certiphyto, certifications qualité (AB, HVE, ...))

Cas particulier des techniques de transformation

Financement uniquement pour des **activités de production obligatoire sur l'exploitation** (ex: boulange) et mise en place à **court terme**
ET si le/la PP **détient au préalable des compétences entrepreneuriales et techniques de production**

Maxi :
35h/an



Formations techniques

NON FINANCEES

- Soudure
- Travail du métal
- Auto-construction de bâtiments ou de matériels
- Perfectionnement chien de troupeau
- Langues
- Utilisation des logiciels de traçabilité et d'enregistrement (Télépac, Mes P@rcelles, SMAG, etc.)
- Géobiologie
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Irrigation
- Conduite d'engins motorisés autre que tracteur (Quad, moissonneuse,...)
- Traction animale

Liste non exhaustive
qui peut évoluer au
cours de l'année



Formations confèrent la capacité agricole



Financement de **200h maxi** si :

- formation **inscrite dans le PPP**
- ET **pas d'autre source de financement** possible

Personnes non éligibles au fond VIVEA



- PP souhaitant devenir **paysagiste** ou **forestier**
- Bénéficiaire d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (**Cape**)
- Le « **jardinier** » vendant des surplus de son jardin, déclaré à la MSA mais ne payant pas de cotisation sociale
- **PPP post installation**

Remarque : Cotisants solidaires non financés la première année

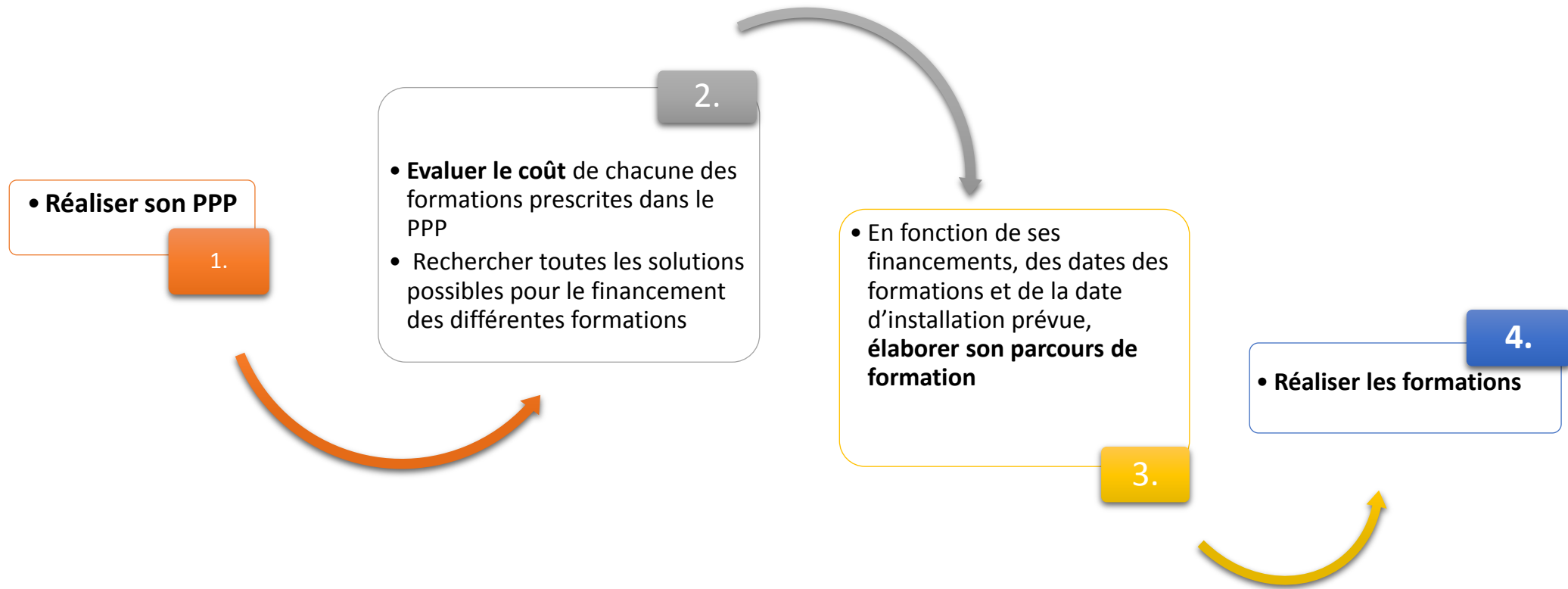
Conclusion



LES CRITERES DE FINANCEMENT DE VIVEA

- 1 J'ai un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) signé.
- 2 J'ai sollicité mes financeurs « potentiels » et n'ai pas de financement possible.
- 3 Je peux alors bénéficier d'un financement maximal de 2 250 € TTC par an et sur trois années consécutives maximum.
- 4 Pour être financées, mes formations devront avoir été prescrites dans mon PPP avant installation (à défaut, VIVEA ne prendra pas en charge la formation).
- 5 Les formations pourront viser les compétences techniques, **indispensables à l'installation** visant les techniques de production et les formations réglementaires qui me permettront de redimensionner mon projet (*exemples : biosécurité, analyse de dangers et maîtrise des points critiques [HACCP], Politique Agricole Commune [PAC], Haute Valeur Environnementale [HVE]...*), les techniques de transformation liées aux savoir-faire selon certains critères.
- 6 Les formations pourront viser les compétences entrepreneuriales éligibles au Répertoire Spécifique du Compte Personnel de Formation (CPF) si mon CPF = 0 € (justificatif obligatoire).
- 7 Les formations préparant aux diplômes conférant la capacité professionnelle jusqu'à 200 h maximum.

Conclusion



/!\ Parcours chronophage -> ANTICIPATION

Questions





Merci pour votre participation !